



UNSA-Infos - Numéro 456 - 3 février 2009

<http://www.unsa.org/>

Déclaration commune des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La mobilisation du 29 janvier 2009 a connu un succès incontestable dans toute la France : des millions de salariés du privé et du public, parmi lesquels de nombreux jeunes, des demandeurs d'emplois, des retraités ont manifesté, fait grève, soutenu le mouvement.

L'ampleur de ces manifestations confirme leurs inquiétudes et leur exaspération face aux injustices sociales. Ils exigent d'autres réponses à une crise dont ils ne sont pas responsables.

Il est urgent que le Gouvernement d'une part, le patronat et les employeurs d'autre part, assument leurs responsabilités, répondent aux demandes formulées dans la déclaration intersyndicale du 5 janvier 2009 et reçoivent les organisations syndicales.

Les organisations syndicales décident de maintenir leurs rencontres afin de prendre toutes les décisions et initiatives, notamment en matière d'actions et de mobilisations.

Elles appellent les salariés et leurs organisations à rester mobilisés et à s'appuyer sur la force de la journée du 29 janvier pour obtenir partout des négociations sur les revendications.

La puissance du mouvement conduit le Président de la République à s'exprimer jeudi. Les organisations syndicales en attendent des réponses aux revendications par l'annonce de mesures concrètes et immédiates et par l'ouverture de discussions avec elles. Elles se réuniront le 9 février 2009 pour en apprécier la portée et en tirer les conséquences.

Paris, le 2 février 2009

Déclaration d'Alain Olive au soir du 29 janvier

Le 29 janvier ... et après ?

La journée de mobilisation du 29 janvier a été une des plus importantes de ces dernières années. Ne pouvant en diminuer la portée en jouant sur le nombre de manifestants, certains ne veulent y voir que l'expression d'une « inquiétude » face à la crise. C'est ce message qu'ont relayé dans la soirée du 29 janvier, aussi bien Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, que Laurence Parisot, présidente du Medef.

Certes, l'inquiétude est bien là, mais cette analyse est trop réductrice et vise à ignorer délibérément ce qui fait l'originalité de cette journée de mobilisation dans l'histoire des relations sociales en France.

Pour la première fois depuis longtemps, toutes les organisations syndicales se sont mises d'accord sur une plate-forme qui ne se réduit pas à des généralités, mais dessine un vrai plan d'action autour de propositions qui concernent l'emploi et le pouvoir d'achat.

.../...

L'UNSA souhaite que ce soit autour de ces propositions que se noue un dialogue constructif avec le Président de la République, le gouvernement et le patronat.

Le plan de relance voté par le Parlement est-il suffisant alors même que notre pays est au bord d'une récession suite à la faiblesse de la demande ? C'est la question du pouvoir d'achat qui est posée.

Est-il pertinent de favoriser les heures supplémentaires avec la défiscalisation au moment même où les licenciements augmentent et où les entreprises se débarrassent des intérimaires et ne renouvellent pas les CDD ?

C'est la question de l'adaptation à la situation nouvelle née de la crise qui est posée.

La volonté affirmée à plusieurs reprises de supprimer 30.000 postes dans les fonctions publiques ne rentre-t-elle pas en contradiction avec l'envolée du chômage et les déclarations répétées de « tout faire pour sauvegarder l'emploi » ?

C'est la question de la cohérence qui est cette fois en débat.

On a trop souvent reproché – parfois avec raison – aux organisations syndicales françaises de ne pas faire de propositions pour les ignorer quand celles-ci sont sur la table.

L'UNSA n'oublie pas non plus que c'est dans le cadre européen que les organisations syndicales doivent se mobiliser. Nous serons présents le 5 février à Bruxelles lors d'un comité exécutif exceptionnel de la Confédération européenne des syndicats où devraient être décidées de nouvelles mobilisations dans tous les pays d'Europe.

Dans une crise dont personne ne connaît ni l'ampleur ni la durée, l'UNSA estime que les organisations syndicales ont une responsabilité particulière à assumer. La mobilisation historique du 29 janvier leur donne une légitimité pour le faire.

Déclaration intersyndicale sur le projet de loi HPST

L'UNSA, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC la CGT et la Mutualité Française ont fait une déclaration commune sur le projet de loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST) qui doit être examiné ce mois-ci par l'Assemblée Nationale.

Ce texte reprend l'ensemble des propositions de l'UNSA, que ce soit sur le développement de nouvelles formes de rémunérations des professionnels de santé, sur les mesures désincitatives à prendre pour permettre la présence de médecins sur tout le territoire ou la permanence de soins. De même, la nécessité de garantir à tous l'accès aux soins à des tarifs opposables, c'est à dire sans dépassements d'honoraires, constitue une priorité.

La place primordiale et prépondérante de l'hôpital public a été soulignée.

Les problèmes de la santé au travail sont également évoqués en rappelant qu'elle constitue un élément prépondérant de la santé publique.

Les organisations signataires ont rappelé, qu'en l'état, le projet de loi était inacceptable.

(Le texte de cette déclaration peut être consulté sur notre site :
http://www.unsa.org/IMG/doc/texte_definitif_intersyndical.doc

Aide d'urgence pour les sinistrés du sud de la France

L'UNSA, membre de Solidarité Laïque, soutient pleinement l'appel d'urgence lancé par cette organisation en faveur des victimes de la tempête qui a frappé le sud de la France, en lien avec ses organisations membres nationales et ses délégations départementales, notamment la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales...

La tempête a provoqué des destructions matérielles très importantes qui ont touché plusieurs centaines de milliers de foyers ainsi que des équipements collectifs.

Face à l'ampleur des dégâts sur place, Solidarité Laïque ciblera son aide en direction des familles et des enfants les plus fragiles, notamment ceux déjà victimes de la pauvreté et de l'exclusion.

Une attention particulière sera apportée aux initiatives à engager autour des établissements scolaires des zones les plus défavorisées de cette région.

Une première aide financière sera débloquée très rapidement.

Envoyez vos dons par chèque :

Solidarité Laïque - Urgence Sud de la France - 22, rue Corvisart - 75013 Paris
ou en ligne sur : www.solidarite-laique.asso.fr

Les organisations membres de Solidarité Laïque :

ADFE – ADOSEN – ALEFPA – ANIMA'FAC – APAJH – ARTS ET VIE – BFM – CAMIF - CAMIF SOLIDARITE - CASDEN-BP – CEMEA – CGT-FO – CIEPEP – CME – DDEN – DROIT HUMAIN - EEDF – ENTRAIDE UNIVERSITAIRE – ETUDIANTS DU MONDE – FAS/USU – FCPE – FEDERATION LEO LAGRANGE - FNCMR – FGR-FP – FOEVEN – FSU – FTCR - GCU – GLMF GLMU – GODF – GREF – ICEM - JPA – LAFIBALA - LES FRANCAS – LES PEP - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – LMDE – MAE – MAIF –MGEN – MLF – MOCEN – OCCE – OMEP - PREVENTION MAIF –SGEN-CFDT – SE- UNSA – SI.EN UNSA EDUCATION – SNUIPP - SUDEL – UNSA EDUCATION – UNSA

La CES rencontre la Présidence tchèque de l'Union européenne

L'UNSA partage pleinement les revendications rassemblées dans le mémorandum de la Confédération européenne des syndicats (CES) remis à la Présidence tchèque de l'Union européenne lors de la rencontre du 28 janvier dernier.

Face à une crise économique profonde dont les conséquences sociales sont déjà très graves, la CES demande à la Présidence tchèque d'impulser des initiatives sociales pour les travailleurs exclus du marché du travail ou risquant de l'être ainsi que pour renforcer les droits sociaux. Selon la Commission européenne, l'Union enregistrerait cette année 3,5 millions de suppressions d'emplois et une hausse du chômage. Ce dernier devrait atteindre 8,75% dans l'Union contre 9,25% dans la zone euro, et augmenter encore en 2010. La CES revendique un « New deal social » vraiment européen favorisant l'inclusion sociale et le maintien du pouvoir d'achat. Les mesures prises ou à prendre en faveur de la demande aux niveaux européen et national doivent être rapidement mises en œuvre. Il est indispensable que les partenaires sociaux soient étroitement associés à cette nouvelle donne sociale. Pour le mouvement syndical, un « New deal vert » visant notamment à investir dans la recherche afin d'assurer un développement durable est tout à fait adapté à la situation de crise économique et de changement climatique.

Le marché du travail prenant une dimension de plus en plus européenne, il convient de renforcer les règles européennes pour éviter de voir se creuser les déséquilibres et les inégalités. Ainsi, pour la CES, un protocole de progrès social est plus urgent que jamais afin de réaffirmer la primauté des droits sociaux fondamentaux sur les règles du marché et de la concurrence. Il faut également engager la refonte de la directive sur le détachement des travailleurs. Après le succès de l'euro-manifestation de Strasbourg et le vote positif du Parlement européen, les États membres doivent enfin porter une réforme positive de la directive sur le temps de travail.

Par conséquent, la CES désapprouve le programme de la Présidence tchèque qui est dénué de priorités sociales et met en garde contre une montée de l'euro-scepticisme, du protectionnisme et de l'abstention aux prochaines élections du Parlement européen début juin.

Une période de crise est aussi une période de choix. Avec la CES, l'UNSA milite pour un projet européen fort avec une orientation sociale claire afin de répondre aux attentes des travailleurs et des citoyens.

Consultez le site « l'UNSA et l'Europe » sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

Voir, écouter les émissions de l'UNSA : <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA

**UNSA-Infos
Bulletin UNSA Retraités - Infosite**

<http://www.unsa.org/?page=inscription>